PROLETAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

VOIX OUVRIERE

ORGANE DE LUTTE OUVRIÈRE, POUR UNE DIRECTION RÉVOLUTIONNAIRE DES SYNDICATS ET POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI RÉVOLUTIONNAIRE PROLÉTARIEN

6 MAI 1963 — N° 12 — BIMENSUEL — 50 centimes

UN CHEVAL, UNE ALOUETTE

DU ministre des Finances au directeur de la Banque de France, en passant par l'éternel M. Villiers, président du C.N.P.F., « les voix autorisées s'accordent sans mal sur la nécessité de nouvelles disciplines », comme l'écrit « Le Monde » de ce jour. Par « nouvelles disciplines » il faut bien entendu comprendre des sacrifices supplémentaires pour les salariés et les couches les plus pauvres de la population.

En effet, tous ces gens de nous prévenir que l'inflation, la hausse des prix nous menacent. A quoi cela est-il dû ? Aux dépenses du gouvernement en matière d'armement « classique » aussi bien que nucléaire ? Non, cela c'est une invention de démagogues, la menace d'inflation vient, selon ces Messieurs « autorisés », des augmentations de salaires ! Pas moins. Les salaires ont augmenté plus que la productivité, dit M. Villiers, et c'est de là que vient le mal, en l'occurrence la hausse des prix. Ben voyons !

Ce que ces Messieurs ne nous expliquent pas c'est pourquoi, lorsque les salaires augmentent dans l'industrie privée, cela fait automatiquement augmenter les prix, tandis que, lorsque les salaires des mineurs ou des cheminots augmentent cela n'augmente pas les prix, mais le « déficit ». Pourquoi les prix n'augmentent-ils pas aussi automatiquement dans ces branches ? Est-ce parce que leurs principaux clients sont la grosse industrie, les trusts et les monopoles et que la nationalisation des mines et de la S.N.C.F. sert aussi à verser à ces grosses industries, à ces trusts et à ces monopoles des subventions déguisées payées au travers du déficit, par l'ensemble des contribuables ? Les Messieurs « autorisés » ne nous le disent pas. Si ce sont les salaires qui font augmenter les prix, pourquoi ceux-ci augmentent-ils toujours plus et plus vite que ceux-là ? Pourquoi, puisqu'on parle d'augmenter les tarifs S.N.C.F., le gouvernement se propose-t-il de n'augmenter que le tarif voyageurs, alors que les recettes « voyageurs » ne représentent que le dixième du budget de la S.N.C.F. ? Celle-ci faisant le principal de son chiffre d'affaires avec le transport des marchandises, serait-ce pour ne pas léser les gros clients et faire supporter l'augmentation des salaires des cheminots uniquement à la population ? Pourtant, le « déficit », puisque déficit il y a, vient précisément de ce que la S.N.C.F. facture à ces gros clients les transports moins cher qu'ils ne valent et en tout cas qu'ils ne coûtent. Serait-ce aussi un moyen de dresser l'opinion contre les revendications de salaires des cheminots ? Les Messieurs « autorisés » ne nous le disent pas non plus. Bien sûr.

En tout cas, ce que le gouvernement nous dit c'est qu'il va, lui, s'attaquer principalement aux salariés.

D'abord par l'augmentation des impôts. Purement et simplement. Ce sont principalement les salariés qui payent l'impôt direct, mais cela ne suffit pas : l'impôt qui sera augmenté est la surtaxe progressive qui n'est payée que par les seuls salaires et traitements.

Ensuite il est question de « pénaliser » fiscalement les entreprises accordant des hausses de salaires élevées. Ce n'est pas qu'une pression de l'Etat soit bien nécessaire pour empêcher les patrons d'augmenter les salaires (il faut même pour qu'ils le fassent une sérieuse pression des travailleurs), mais quel beau prétexte pour s'y refuser.

Quant aux profits qui ont augmenté eux aussi il n'est pas question d'y toucher par voie autoritaire. C'est sacré, les profits ! Il sera « fait pression » sur les prix dans certains domaines limités par l'abaissement des droits de douane sur les marchandises correspondantes. Et pour le reste, eh bien, on fera appel à la bonne volonté de messieurs les bourgeois en lançant un emprunt. Les salariés, on doit leur imposer, au sens propre, les sacrifices. Quant aux bourgeois, on ne fait appel qu'à ceux qui se sentent à l'aise. Pour la peine, on leur rendra leur argent (ce qui n'est le cas ni des impôts ni des salaires non perçus), accompagné d'un intérêt honnête. Entre gens du même monde, n'est-ce pas ! D'ailleurs le gouvernement annonce clairement quelle part il va demander aux uns et aux autres : sur les 5 milliards de francs 1963 de déficit budgétaire, l'emprunt n'en couvrira qu'un seul.

De fait, les opinions de ces Messieurs « autorisés » par la bourgeoigie ne doivent pas nous impressionner. Leur objet est de nous faire accepter un peu plus notre exploitation, de nous faire croire que lorsque nous revendiquons une augmentation de salaire nous nous nuisons à nous-mêmes, à défaut d'autre chose ils manient l'hypocrisie.

A nous de leur faire savoir, dans la période qui vient, qu'en ce qui concerne notre niveau de vie nous ne nous contenterons ni de mots ni de promesses.

V. O.

« Mais il fallait garder les vaches... »

Ces derniers temps, la radio nous a informé qu'un jeune berger n'ayant que son certificat d'études a révélé aux tests militaires une intelligence de beaucoup supérieure à celle d'intellectuels, professeurs, ingénieurs, etc...

On a beaucoup parlé de ce fait, mais ce n'est qu'un cas parmi tant d'autres. En effet, malgré la « promotion sociale » et les discours de Fouchet, seule une mince proportion de fils d'ouvriers et de paysans accède aux études supérieures (seulement 6 % d'étudiants sont des fils d'ouvriers) et cela non à cause de leur inaptitude intellectuelle mais de leur situation sociale. Les études sont chères et la classe dirigeante recrute ses cadres avant tout dans son propre milieu.

Mais si on utilisait les bourgeois en fonction de leurs capacités, les vaches seraient bien gardées.

LES MÉTALLOS ALLEMANDS PASSENT A L'ACTION

Dans le Sud-Ouest de l'Allemagne (Bade et Wurtemberg), plus de 100.000 métallurgistes, parmi lesquels ceux de Daimler-Benz (Mercédès), à Stuttgart, sont entrés en grève, et on attend cette semaine de voir si les 500.000 métallos de la Ruhr donneront suite à leur vote en faveur de la grève sans se laisser intimider par le lock-out proclamé par le patronat de Bade-Wurtemberg et qui atteint 300.000 ouvriers.

La bourgeoisie allemande, qui a été si bien remise en selle et considérablement enrichie grâce à la « sagesse » des syndicats réformistes (produire d'abord !), qui est rapidement redevenue une grande puissance capitaliste et un des banquiers du marché international, se plaint de ce que le motif de la grève ne soit ni la misère, ni l'injustice, mais le « encore davantage ». Jugez-en : les syndicats revendiquent une augmentation de salaires de 8 % (ramenée à 6 %) !

Nous savons comment le patronat estime que nous sommes toujours trop bien payés, et que toute augmentation de salaires ne peut qu'être annihilée par une hausse des prix. Les ouvriers allemands donneront-ils au patronat la réponse qu'il mérite ? Parlant récemment à Hanovre, le président du syndicat des métallos, Otto Brenner, a dit : « Nous, les syndicats, nous voulons éliminer une fois pour toutes les vieux privilèges sociaux et modifier la répartition présente de la propriété et de la puissance. » En réalité, les ouvriers allemands luttent simplement pour garder leur niveau de vie car ils connaissent, eux aussi, l'inflation et la hausse des prix, bien que, dans une mesure moindre qu'en France.

Les paroles de M. Brenner ne visent qu'à de beaux effets oratoires, car il n'est pas d'élimination de privilèges sans élimination des privilégiés, sans l'expropriation de la propriété capitaliste au profit de la société.

LA TERRE n'appartient qu'aux hommes

En Allemagne de l'Est, les gardes-frontières pourront tirer pour riposter aux provocations venant de l'Allemagne de l'Ouest. Parmi la liste des provocations, notons :

— toute conversation avec un garde-frontières ;

— toute photographie d'un membre de l'armée populaire ;

— tout jet de cigarettes pardessus le « no man's land ». (« Le Monde », 5-6 mai).

Et le gouvernement qui a ordonné de telles mesures, a baptisé son régime du nom « République démocratique » et se prétend communiste ! Quel visage doit-elle avoir cette « République démocratique » pour que chaque jour des réfugiés lui préfèrent encore l'Allemagne d'Adenauer, restée le « paradis » des magnats de l'industrie et de la banque, où chômage et grèves témoignent de l'exploitation capitaliste, où chaque mois se suicident des dizaines de jeunes désespérés de vivre dans une société sans espoir.

Si l'Allemagne de l'Est était vraiment une « démocratie des travailleurs », elle n'aurait nul besoin de planter des barbelés aux frontières, de construire un mur à Berlin, ce seraient alors, au contraire, les pays capitalistes qui le feraient, qui interdiraient à leurs gardes de discuter — de peur qu'ils ne soient « contaminés » — et de jeter des cigarettes enflammées de peur que cela suffise pour allumer la révolution prolétarienne !

Si l'Allemagne, ainsi que tous les pays qui se disent « socialistes » étaient vraiment dirigés par les travailleurs, alors ils n'hésiteraient pas à crier partout : « Ce que nous voulons, c'est la suppression de toutes les frontières que les bourgeois ont dressées ! »

Tu trouves la « V. O. » trop petite ?
Nous aussi.
Elle ne vivra...
Elle ne grandira...
que grâce à ton soutien

PETITS COLONS !

Pendant toute la durée de la guerre d'Algérie, on nous a abreuvé de slogans : « L'Algérie, terre française », « les bienfaits de la colonisation », etc.

Aux milliers de jeunes gens qu'on envoyait se battre et mourir là-bas, on parlait de « la mission civilisatrice de la France », de « la solidarité avec les petits colons réduits à la ruine et au désespoir » en cas de perte de l'Algérie.

Aujourd'hui, alors que le gouvernement algérien procède à l'expropriation des terres, on voit qui était, en réalité, maître de l'Algérie. Après que Borgeaud, détenteur d'immenses domaines agricoles, ait été chassé, on apprend que vient de subir le même sort un certain « comte Hubert d'Hespel », propriétaire de 13.000 hectares d'exploitation forestière.

13.000 hectares ! C'est-à-dire un domaine comme on n'en voit plus guère que dans les pays sous-développés, tels l'Amérique latine, où un seul individu peut se permettre de détenir la propriété d'immenses contrées, et, grâce à cela, vivre en grand seigneur comme au temps de Louis XIV, de l'exploitation de ses serfs.

Voilà, entre autres, pour qui ils voulaient garder « l'Algérie française » ! !

Ne le leur dites pas avec des fleurs

A la fête du muguet de Chaville, entre deux chars fleuris, on a pu voir défiler une quarantaine de C.R.S. Quelques personnes leur ont rappelé au passage leurs glorieux exploits passés comme troupes de choc contre les manifestants et les grévistes.

Mais, en fait, ils étaient bien là à leur place, on ne peut pas célébrer la « fête du Travail » (instituée par Hitler et Pétain) sans rendre hommage à ceux sans qui le « travail et l'exploitation capitaliste seraient impossibles ».

Retour immédiat ...aux 60 heures

« Offres d'emploi : deux serruriers qualifiés (60 heures par semaine). »

Telle est l'offre que l'on pouvait lire dans le n° 765 de l' « **Huma-Dimanche** ».

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser aux C.D.H. cégétistes.

PAS TROP N'EN FAUT

L'Etat compte lancer prochainement un emprunt de un milliard de francs 1963. La raison en est qu'il y a actuellement en France trop d'argent liquide inemployé, ce qui risque de déséquilibrer le marché et de conduire à l'inflation.

Pour nous, c'est une révélation. Ainsi, il y a trop d'argent Vraiment, nous ne nous en étions pas aperçus. Nous avions même plutôt l'impression du contraire.

Aussi, nous nous permettons de suggérer une solution au ministre des Finances : puisqu'il y a trop d'argent et que ce ne sont pas les ouvriers qui l'ont, ce sont donc les capitalistes. Puisqu'on ne sait que faire de cet argent, pourquoi ne pas augmenter les salaires ?

Pour nous, l'utilisation de cet argent ne poserait aucun problème...

LES BONNES PAROLES

A la suite des récentes manifestations de noirs à Birmingham, en Alabama, H. Robert Kennedy, ministre de la Justice des U.S.A. a déclaré : « Le gouvernement américain continuera à œuvrer pour l'égalité raciale, parce qu'il est juste de le faire et parce que le prestige des U.S.A. dans le monde est en cause ».

Ces belles paroles n'ont pas empêché le gouverneur d'Alabama de libérer sous caution le meurtrier du postier blanc de Baltimore venu manifester contre la discrimination raciale, et de réprimer violemment à l'aide de pompes à incendies et de chiens policiers les manifestations de noirs.

Toute l'action du gouvernement Kennedy, malgré son paternalisme, consiste à appeler les manifestants au calme, leur promettant « que leurs revendications seraient étudiées, pourvu que cela se réalise par des réunions, des négociations de bonne foi et non dans la rue ».

Ce qui ennuie le plus le gouvernement Kennedy, ce n'est pas que le racisme existe aux U.S.A., c'est que le monde entier le sache.

RÉGIE RENAULT (Billancourt)

ASSASSINAT

Nous avons appris la mort atroce de notre camarade Héran, écrasé sous presse à Flins, vendredi soir, 3 mai, en travaillant à la mise au point d'un côté de caisse de Rambler.

Comment est-il possible, à l'heure actuelle, qu'une presse à emboutir puisse se mettre en marche lorsqu'un ouvrier travaille dessous ? Les systèmes de sécurité existent et s'il n'y en a pas assez, il faut les inventer. Il y a suffisamment d'ingénieurs et de chefs de toutes sortes pour en créer.

Bien que nous n'ayons encore aucun détail précis sur les circonstances de cet accident, nous sommes tous révoltés qu'il ait pu arriver. Pendant un certain temps, les consignes vont pleuvoir et il y aura même du zèle de la part des services intéressés et pourtant notre camarade est mort, victime du profit.

C'est avant l'accident qu'il aurait fallu faire appliquer les consignes de sécurité, même si le travail presse. Car il ne sert à rien de dire de prendre son temps et travailler en sécurité et de tempêter lorsque le temps alloué a été dépassé.

La fatalité a voulu que notre camarade Héran ait été muté par mesure disciplinaire à la suite d'une rixe insignifiante : doublement victime du règlement deux poids, deux mesures.

(V.O. Dépt 37 R.N.U.R.)

■

PROTOCOLE

Il est prévu dans le protocole d'accord entre la Direction et les organisations syndicales la possibilité de rayer des noms sur les listes lors du vote pour l'élection des délégués du personnel.

Le scrutin de liste permet aux syndicats de mettre en tête de liste ceux qu'ils veulent faire élire. Seulement, lorsqu'un nom en tête de liste est rayé, l'ordre de la liste est modifié, car le candidat rayé a une voix de moins.

Il y a eu cette fois-ci des bureaux de vote où des bulletins rayés ont été comptés valables pour la liste entière, ce qui n'est pas normal.

Le rayage des noms est la seule petite possibilité qu'ont les travailleurs de « choisir » leurs « représentants ». Mais même si les voix des « rayés » sont décomptées, les organisations syndicales font démissionner ceux qui ont le plus de voix pour que les rayés en tête de liste soient élus quand même.

La suppression du scrutin de liste s'impose. Nous en avons assez de désigner pour nous représenter des candidats désignés par les syndicats. Il faut revenir au scrutin d'atelier, c'est-à-dire choisir directement parmi nous nos délégués sans distinction d'appartenance politique ou syndicale, ainsi nous aurons de véritables délégués.

■

FRAIS DE DEPLACEMENT

Petit à petit la Régie « décentralise ». En fait, il faudrait plutôt dire : donne à des entreprises privées toutes les fabrications qui ne l'intéressent plus. C'est d'ailleurs une forme de subvention à ces entreprises, étant donné que la Régie, entrepise nationalisée, a supporté tous les frais d'études et de mise en route de toutes ces fabrications. Mais il y a un autre aspect de la question qui nous intéresse au plus haut point. Que deviennent les ouvriers de la Régie effectuant ces fabrications.

Par exemple, le MPR doit partir à Flins l'année prochaine et en ce moment, l'usine de Choisy-le-Roi (matériel ferroviaire) est en train d'être dissoute ? Les ouvriers travaillant à Choisy sont soumis à toutes sortes de pressions et chacun craint pour son sort, les « reclassements » étant souvent des « déclassements » ; les plus touchés sont les anciens. Après 30 ans d'usine, être licencié ou même déclassé, cela n'a rien de réjouissant. Et l'on sait que sur ce point, la Régie ne fait pas de sentiment.

Pour nous au Département, il n'y a pas de raison pour qu'elle soit plus tendre qu'à Choisy. Que ce soit pour « décentraliser » ou toute autre raison, la Régie cherche toujours à préserver ses profits sur notre dos. N'accepter que ce qui ne nous nuit pas, lutter pour un salaire réel garanti, *et préserver nos intérêts. Nous n'avons pas à payer* les frais de déplacement *des fabrications Régie.*

(V.O. DEPT 18).

AMENDE POUR MALADIE ?

Un ouvrier du département a dû, pour des raisons de santé, abandonner le poste qu'il occupait. Jusqu'à maintenant, il a toujours touché son salaire intégral. Mais voici que tout est remis en question. Restant handicapé physiquement et de ce fait, ne pouvant reprendre sa place, on vient de décider de lui diminuer sa paye.

Les études de poste font partie de l'organisation rationnelle du travail, elles permettent de déterminer la place de chacun en fonction de ses aptitudes, mais elles ne doivent absolument pas lier notre salaire au poste que nous occupons.

Si, pour une raison ou une autre, nous ne pouvons conserver la place que nous avons, c'est à la Régie de nous trouver un autre poste où nous serons payés, si ce n'est plus, au moins comme auparavant. (V.O. Dépt 37).

LE DROIT DE VIVRE

La Direction n'est pas d'accord pour octroyer plus de 4 jours supplémentaires (non payés) à nos camarades nord-africains qui désirent se rendre en Afrique du Nord pour leurs vacances. C'est ce qu'il a été répondu aux représentants du personnel.

Nous ferons remarquer qu'avant 1954, la direction accordait un mois supplémentaire. Mais ce problème intéresse tout le monde à l'usine. Qu'il vienne d'Espagne, du Portugal, d'Italie ou du Tarn et Garonne, chaque travailleur souhaite pouvoir profiter pleinement de ses congés.

D'une manière plus générale, nous devons avoir la possibilité de prendre huit, quinze jours ou même plus à n'importe quel moment de l'année, que ce soit pour garder un enfant malade, faire du ski ou repeindre son appartement, cela ne regarde pas la direction. D'abord parce que nous prendrions ces congés à notre compte et ensuite parce que nous avons le droit de vivre en hommes en dehors de l'usine. Ce que veut la Direction, c'est nous voir à l'usine toute l'année et tous les jours.

La Direction n'a pas à craindre ce qu'elle appelle des « abus », car malheureusement seule une petite minorité pourrait se permettre des congés non payés avec les salaires que nous touchons. Ce problème reste lié à l'augmentation des salaires pour nous permettre de profiter de notre droit à la vie.

■

DES JAUNES SANS LE SAVOIR

Le 7 avril, les ouvriers d'un sous-traitant de la Régie, Le Profilé des Mureaux, se mettaient en grève. Le 19 avril, la Régie faisait transférer des machines de cette entreprise à Billancourt dans l'Ile (pointe Amont).

La solidarité a marché entre les patrons, elle n'a malheureusement pas joué entre les ouvriers.

Le plus déplorable est que les syndicats, qui étaient au courant de cette affaire, ne nous aient même pas informés et mis en garde contre le rôle de jaunes que les patrons nous faisaient jouer.

LE MALHEUR D'ETRE JEUNE

La main-d'œuvre qualifiée manque. Les bourgeois s'en plaignent assez mais ne sont pas capables d'organiser et de financer un nombre suffisamment grand de centres d'apprentissage et d'écoles techniques permettant à tous les fils d'ouvriers de se qualifier et d'apprendre un métier.

Il y a tout de même un certain nombre de jeunes qui ont leur CAP ou leur BI ; mais on les paye au rabais, parce qu'ils sont jeunes !

A la Régie, on fait mieux : dernièrement, des jeunes électriciens sortant de l'apprentissage ont été mutés au 51 (hydraulique) pour boucher des trous. D'autres jeunes (ajusteurs ou électriciens) auraient été envoyés comme OS sur les chaînes.

Notre qualification et nos certificats ne nous défendent pas contre les abus des patrons. Seules notre conscience de classe et l'organisation ouvrière peuvent leur imposer un certain respect de notre dignité et de nos intérêts.

(V.O. Entretien).

DONT ACTE

Au moment où nous mettons sous presse, nous n'avons pas encore reçu de réponse de l' « Echo des Métallos » concernant notre proposition de confrontation commune.

Force nous est de constater que ces pseudo-communistes ne sont forts que dans la calomnie et se dérobent toujours lorsqu'ils doivent faire la preuve de leurs affirmations.

Les ouvriers dont le champ visuel n'est pas affaibli ou obscurci par le port d'œillères jugeront.

■

DES AVANTAGES ?

A la Régie, nous avons, paraît-il, toutes sortes d'avantages. Par exemple un centre mutualiste à Boulogne à 5 km de l'usine, une bibliothèque, une discothèque et même une piscine et une patinoire !

Que demande le peuple ! Seulement voilà, à la Régie, l'horaire est de 48 heures de travail et pour les faire, il faut partir souvent de 6 h du matin à 7 h 30 du soir, ce qui veut dire facilement **13 heures consacrées au travail !** Moralité, pour profiter des « avantages » il faudrait se lever de bonne heure !

Un autre avantage : la Régie vous vend les voitures que nous fabriquons avec ristourne, il y a même un service des ventes de voitures au personnel, un centre de vente de pièces et accessoires, une station de réparations, tout cela réservé au personnel de l'usine.

Mais il y a des ouvriers allant payer ou sortir leur voiture qui se voient décompter les heures passées au service des ventes de voitures, il s'agit peut-être de cas isolés, mais cela est inadmissible.

Si nous voulons jouir de ces avantages, le temps que nous y **passons doit être payé.**

40 heures par semaine avec la possibilité d'utiliser tous les « avantages » pendant les heures de travail. C'est le minimum pour vivre en hommes en 1963.

CEUX QUI CROIENT AU PERE NOEL

Il est des choses auxquelles il faut penser longtemps à l'avance, qu'il faut prévoir avec soin, où tout doit être longuement considéré, pesé, choisi. On ne doit se déterminer qu'en pleine connaissance de cause. Non, il ne s'agit pas de la conduite d'une grève ou de la direction d'une lutte importante, il s'agit... tout simplement de l'arbre de Noël 1963.

Six mois à l'avance, nous avons eu droit aux dépliants, affiches, lettres personnelles. Là, nos « élus » se sentent à l'aise, voilà un terrain qu'ils connaissent parfaitement. Là, ils savent répondre aux « désirs », satisfaire aux « critiques », « améliorer le secteur d'activités ». Leur zèle est inattaquable. Voyez comme ils pensent à nous, comme ils nous gâtent. 1963 : l'année des Accords et de l'Arbre de Noël !

Chacun s'en souviendra.

Et pourtant, c'est aussi l'année de la grève des mineurs, de la hausse des prix, de la force de frappe. Il n'y avait ni assez de temps, ni assez de préparation pour organiser une *pauvre* grève de deux heures chez Renault, en solidarité avec nos camarades mineurs. Par contre, le service des dames patronesses s'affaire six mois à l'avance quand la hausse des prix, quand l'inflation aura mangé nos ridicules augmentations de salaires, quand l'augmentation de la productivité ou des horaires aura largement compensé la 4ème semaine, nous nous apercevrons, mais trop tard, que ce n'est pas de jouets que nos enfants auront besoin.

La lutte de classes est une guerre permanente qui a lieu tous les jours entre les travailleurs et le patronat. Il n'y a pas de place, en ce domaine, pour ceux qui croient au Père Noël.

(V.O. Bureaux).

■

LES BONNES RECETTES

« Si tu veux les 40 heures, adhère à la C.G.T.... »

« La lutte pour les 40 heures sera longue. Seule l'adhésion à une caisse de grève peut nous permettre de tenir le coup... » dit la C.F.T.C.

On n'a jamais tant parlé des 40 heures et chacun prétend détenir, seul, la bonne recette pour y parvenir.

La C.G.T. se vante de n'avoir jamais eu autant d'autorité dans l'usine depuis 1949. Si, nantie de la confiance de plus de 76 % du personnel, elle n'est pas capable d'user du poids que cela représente pour organiser efficacement notre lutte pour les 40 heures, à qui fera-t-elle croire que quelques adhérents de plus la rendraient plus dynamique ? Quant aux caisses de grève, elles ne sauraient être efficaces que pour des mouvements limités géographiquement et dans le temps.

Alors ? Alors, ce n'est ni par la diffusion de slogans, ni en nous transformant en compagnie d'assurance à pouvoirs limités que nous parviendrons à imposer ce qui est aujoud'hui un objectif vital pour toute la classe ouvrière.

(V.O. U5 - RNUR).

CITROËN (RÉGION PARISIENNE)

UN VRAI DELUGE

Il y a une dizaine de jours s'abattait sur Paris un orage d'une telle force que de nombreux souterrains étaient inondés, des voitures bloquées, des trains bloqués aussi.

Mais à Levallois, l'usine était transformée en véritable piscine, non seulement l'eau tombait dans les ateliers, mais l'eau refluait des bouches d'égout, et nous avons dû terminer la journée dans cette puanteur. Le soir pour sortir, il fallait se trouver des passerelles et beaucoup sortirent à l'aide des fenwicks afin de ne pas patauger dans 20 cm d'eau.

Voilà le modernisme des usines Citroën, où la Direction met en avant sa « belle technique » concernant les voitures, mais cache soigneusement les conditions dans lesquelles nous devons travailler.

Pour elle ce qui compte avant tout, c'est sa production et ses bénéfices. Mais nous, nous venons à l'usine pour gagner notre vie et non pour prendre des bains de pieds forcés, à la piscine Citroën de Levallois.

DES BRIQUES ET DES PRIMES

Un sorteur en bout de chaine ayant à ranger un cabriolet entre deux autres voitures n'a pas pu s'arrêter à temps et est entré dans un mur. Le châssis a été faussé, et le mur défoncé.

Tout ceci ne se serait pas passé s'il avait eu un siège normal et non un siège de 2 CV, car lorsque le cabriolet sort la première fois de l'usine, ce n'est qu'un châssis. Et cette fois-ci le sorteur n'a pas trouvé le frein, n'étant pas à bonne distance de la pédale.

Mais cet ouvrier s'est vu sanctionner sur son salaire, la prime.

Il n'y a aucune raison pour que ce soit nous qui fassions les frais des anomalies de la production et payions les pots cassés.

En fait, il n'y a qu'une solution à celà, c'est l'intégration des primes à notre salaire.

(V.O. - Citroën)

PANHARD (Paris XIII)

SAVOIR PENSER A SOI !

Des gars font des heures supplémentaires sur la demande répétée de leur chef d'atelier ou d'équipe. Ils se croient obligés d'accepter et de se plier à ces soi-disants « ordres ».

Ceux qui refusent sont taxés de mauvaise volonté et accusés de ne faire aucun effort (comme si 9 heures de chaîne étaient une distraction).

Les mordus des « efforts supplémentaires » doivent comprendre que ce n'est pas une solution. A plus ou moins longue échéance ceci se traduit toujours par le surmenage, l'abrutissement, la maladie et une mort prématurée.

Les exemples ne se comptent plus où la direction lorsqu'elle n'a plus de travail à fournir dans certains ateliers procède à des licenciements sans faire, elle, d'efforts pour savoir ce que les gars deviendront. Ces ouvriers en acceptant les heures supplémentaires se nuisent à eux-mêmes et préparent les « soupes populaires » de demain. Il serait beaucoup plus rentable de consacrer ces quelques heures de travail founies au patron, à discuter des moyens d'améliorer tous ensemble notre sort.

1er MAI D'ANTAN

Le 1er mai, actuellement fête du travail et surtout fête du muguet, a un grand passé de luttes ouvrières. Nous sommes bien loin de cette journée de grève internationale qui a fait trembler bien des bourgeois. Le motif immédiat de cette démonstration était la lutte pour la journée de 8 heures, le slogan était :

8 heures de travail,
8 heures de repos,
8 heures de loisirs.

Aujourd'hui nous en sommes encore à revendiquer ces 8 heures, mais plus rien n'est fait pour les imposer.

Et si près de la trahison des organisations syndicales lors de la grève des mineurs qui luttaient, eux, pour le retour aux 40 h., les directions syndicales sont mal venues de se parer de ce passé bien révolu pour elles.

Ce n'est pas sur les belles phrases des discours, mais sur leurs actes que nous devons les juger.

DEFENDRE NOS DROITS

A l'atelier 85, les peintres de la PL 17 qui normalement avaient droit à une heure de repos par jour devront maintenant se satisfaire d'une demi-heure.

Le 10 avril, deux camarades qui protestaient contre cette mesure ont été sanctionnés.

Pour les besoins sacro-saints de la production, la direction menace d'étendre cette mesure à tous les ateliers de peinture. Travailler 4 heures en cabine est insupportable et cette demi-heure de repos qu'on nous sucre nous est acquise par le réglement intérieur et imposée par la sécurité et l'hygiène. En mettant cette mesure en application immédiatement et sans préavis, la direction se croit assez sûre d'elle et de notre passivité, pour tenter ce « coup de force ».

Saurons-nous lui démontrer qu'elle se trompe ?

(V.O. Panhard).

CHAUSSON (Gennevilliers)

REPARTITION

La production Simca ayant cessé, une grande partie des camarades travaillant à cet atelier ont été mutés à R.U. Mais, comme par hasard (nous ne croyons pas beaucoup à ce genre de hasard), le délégué de la M.O. a été, lui, muté dans l'atelier des cars.

La directoin sait ce qu'elle fait. La R.U. atelier pilote, comme le définissent les représentants de la direction, l'atelier où se trouve concentré le plus grand nombre d'ouvriers, n'aura pas de délégué (il n'y en a jamais eu d'ailleurs depuis qu'il existe).

Mais, cet état de choses n'est pas dû seulement aux manœuvres de la direction. Le mode d'élection des délégués — scrutin de liste — qui permet aux appareils syndicaux de présenter des candidats là où ils l'entendent, sans tenir compte de la répartition des ouvriers dans l'usine, autorise ce genre de manœuvre de la part de la direction.

Pour que la répartition des délégués corresponde à la répartition des ouvriers, il n'y a qu'un moyen : revenir au scrutin d'atelier.

C'est si simple qu'il est « surprenant » qu'on n'y ait pas pensé dans les sections syndicales.

(V.O. - Chausson)

Adresser toutes correspondances et fonds à
VOIX OUVRIERE
29, rue de Château - Landon
PARIS-Xe
C.C.P. M. Schrœdt
9.424.78 Paris

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE (Saint-Nazaire)

GUERILLA OU DROLE DE GUERRE !

Les trois syndicats C.G.T., F.O., C.F.T.C. ont tenu un meeting le 26 mars pour nous dire par la bouche de leurs représentants officiels :

Ne comptez pas obtenir le samedi chômé, le patron ne veut pas en entendre parler ! (sans blague).

Ne comptez pas obtenir les 40 heures payées 48, pour ça il faut de grandes luttes et pas de petits débrayages ! (sans blague).

La seule solution proposée est de ne pas attendre le vieillissement des bateaux pour les remplacer ! (Là, le patron doit être d'accord).

Mais qui donc a proposé ces revendications du samedi chômé, des 40 heures, sinon les syndicats (sans dire mot des MOYENS de les obtenir ?)

Qui nous a fait faire des mouvements de grèves partiels ? (sans nous dire que c'était inefficace et qu'il nous faudrait faire bien autre chose).

Qui n'a pas généralisé le mouvement lors de la grève des mineurs sur des revendications valables pour tous les ouvriers, alors que nous étions prêts à la bagarre ?

Si nous ne voulons plus être menés par le bout du nez, apprenons à diriger nos luttes nous mêmes, en décidant tous, syndiqués et non syndiqués, des buts et des moyens de les obtenir. (Un comité de grève élu par tous, dans chaque atelier, par exemple).

(V.O. St-Nazaire).

C'ETAIT FATAL !

On part sur 100 F. de l'heure ou presque, les revendications centrales et en s'appuyant sur la grève des mineurs... On ne parle plus salaires mais licenciements ; les mineurs reprennent le collier devant l'engourdissement des Centrales et à St-Nazaire la bataille des nègres sous un tunnel reste à l'ordre du jour. C'est toujours la même chanson : préfet, ministères, pouvoirs publics appendices du Pouvoir. Il reste un personnage à mettre en mouvement et le circuit sera bouclé dans l'attente du départ en congés, du retour de vacances, de l'organisation de l'action, de la particularisation conduisant à de grandes victoires... Amen...

(V.O. St-Nazaire).

CABLES DE LYON (Lyon)

LA VIE SPORTIVE

(Suite)

Le Centre sportif, nous apprend une note venue d'en haut, sera fermé tous les dimanches pendant la belle saison.

La demande de congé hebdomadaire, effectuée par la gérante ne doit pas y être pour rien. Il était en effet inadmissible qu'une personne travaillant tous les jours n'en bénéficie pas. Mais il était curieux que le C.E. qui gère théoriquement le centre sportif n'est pas relevé pareille anomalie, depuis dix ans que la chose dure.

Mais il y a mieux encore. La dernière séance du comité a permis de soulever un lièvre de taille. Le réglement du centre et le contrat du personnel qui y est attaché a été établi... par la Direction sans que le comité ait pu y participer.

Les comités d'entreprise sont déjà confinés, en fait de « gestion ouvrière » à la gestion des œuvres sociales, des cantines et des clubs sportifs, mais en plus si c'est bidon...

(V.O. Câbles de Lyon).

BERLIET (Lyon)

DIVISER POUR REGNER

A VL 2, 15 travailleurs du montage des boîtes de vitesse sont en grève depuis mercredi 24 avril. Ils revendiquent parce qu'au mois de janvier 1963, au moment de l'harmonisation des salaires, ils ont été lésés par elle. Ils estiment qu'ils devraient passer P.1 (et être payés en conséquence) puisqu'ils font un travail spécial correspondant à celui d'un professionnel.

Devant le refus des ouvriers de reprendre le travail, la réponse de la Direction a été nette : lock-out de l'ensemble des ateliers de CD 1. La tactique est habile. La Direction essaie de monter les ouvriers les uns contre les autres ; elle veut rendre responsables du lock-out de 300 ouvriers les 15 travailleurs en grève, et ainsi les isoler de leurs camarades.

D'autre part, elle s'est réservé le droit de faire appel sur convocation nominative, aux ouvriers dont l'absence gênait la production ; ainsi, on a pu voir les ouvriers lock-outés lundi 29 et mardi 30 avril, reprendre le travail le jeudi 2 mai pour se retrouver sur le pavé le vendredi.

Tant que la Direction pourra faire appel individuellement à certains d'entre nous, tant qu'elle aura à faire face à des individus isolés, tant qu'elle pourra nous diviser, elle règnera ; à nous de ne pas rentrer dans son jeu.

15 ouvriers en grève suffisent pour disloquer la production générale dans toute l'usine, mais, dans une entreprise de 15.000 ouvriers, une grève limitée à un atelier, aussi réduit que celui des boîtes de vitesse, ne peut pas aboutir.

Les syndicats parlent beaucoup d'action unie. S'ils sont capables de lancer une grève généralisée à toute l'usine pour empêcher la Direction de lock-outer quand bon lui semble, ils doivent le faire (mais pourquoi alors prétendre auparavant que les grèves tournantes sont les seules possibles, que les gars ne sont pas chauds) ; s'ils n'en sont pas capables, préconiser la tactique des grèves tournantes est tout aussi criminel.

C'est ainsi que le problème se pose. Il ne faut pas avoir peur de regarder les choses en face Il est ridicule d'exiger l'arrêt des lock-out, il faut l'imposer au patron.

■

DEUX PRIX, DEUX MESURES

Deux copains à table, en train de déjeuner constatèrent qu'ils avaient choisi le même repas, mais à des prix différents :

— L'un est servi au libre service, avec des tickets à 0,25 F. Son repas se compose d'une entrée, légumes, viande, dessert et d'un quart de vin, il lui coûte 3,50 F.

— L'autre a payé ce même repas 2,70 F.

Si nous n'y prenons pas garde, le gérant du self-service, à qui nous avons refusé l'augmentation des prix des repas, se débrouillera lui aussi pour nous imposer le système des tickets à 0,25 F.

MICHELIN CLERMONT-FERRAND

A BAS LES AMENDES DEGUISEES !

Pour faire aboutir nos revendications nous avons été amenés à faire des grèves ces derniers temps. Les succès obtenus ont prouvé que la grève reste encore le seul moyen de lutte efficace. Pourtant quand nous faisons nos comptes après la grève nous constatons qu'en plus de la perte de salaire correspondant au temps de grève, la Direction nous inflige des amendes. Tout d'abord elle nous fait sauter 50 points soit la valeur de 30 F. environ, puis elle refuse de nous payer le prochain jour férié chômé, qu'elle nous paye d'habitude soit 18 F. en moins à peu près. Et ceci que ce soit pour un débrayage d'un jour ou d'1/4 d'heure 48 F. d'amende pour 1/4 d'heure de grève, voilà qui dépasse les bornes !

La Direction se justifie en disant qu'elle n'inflige aucune amende — ce que la loi interdit — mais qu'elle refuse de nous accorder un « cadeau » que nous n'avons pas mérité par notre manque de sagesse.

Les cadeaux de Michelin sont empoisonnés, de tels cadeaux nous n'en voulons pas. Ce que nous voulons c'est l'intégration de toutes les primes et des points dans le salaire, c'est le paiement obligatoire des jours fériés.

Et pour obtenir cela il nous faudra lutter... sans faire plus de « cadeau » à la Direction qu'elle ne nous en fait.

■

ASSISTANTE ...OU CONFESSEUR ?

Chez Michelin nous avons comme partout des assistantes sociales, mais ici elles ne jouent pas seulement un rôle d'assistance mais aussi de flic (police secours en quelque sorte) car une aide ne nous est donnée que si nous sommes « bien pensant ». C'est pourquoi lorsqu'elles viennent nous voir, il est bon de cacher tous les indices prouvant notre intérêt à des œuvres de mécréants : journaux ouvriers, tracts syndicaux, etc, etc. Il est bon par contre de sortir un crucifix et de laisser négligemment trainer un missel sur la table.

Peut-être est-il aussi bon de parler à l'assistante en latin et de l'appeler : « ma sœur » ?

(V.O. Michelin).

GENÈVE (Ivry)

LA CONDITION DU SUCCES

Des camarades de la chaîne ferrage ont débrayé une heure pour réclamer une prime du fait de leur travail pénible. A cela, la direction a riposté en faisant sortir une heure plus tôt que de coutume le reste de la chaîne sous prétexte que le travail manquait à cause du débrayage des premiers.

En fait la manœuvre de la direction était claire. Il s'agissait en faisant perdre une heure de salaire au reste de la chaîne de tenter de dresser une partie des ouvriers contre les camarades qui avaient débrayé.

Bien sûr ce sont ceux-ci qui ont raison : ce n'est qu'en manifestant et concrétisant notre volonté de lutte que nous pourrons obtenir satisfaction sur nos revendications.

Mais ce dont nous avons besoin, c'est en fait d'une amélioration de notre salaire. La réclamer sous forme de prime catégorielle n'est pas la meilleure façon de l'obtenir. Car cela ne permet qu'à une minorité de travailleurs de l'entreprise d'entrer en lutte et la direction a la possibilité de jouer sur notre division comme elle a essayé de la faire ici.

Aussi ce que nous devons mettre en avant dans nos prochains mouvements c'est une augmentation de salaire qui intéresse tous les ouvriers de Genève ; c'est cela qui nous permettra d'entrer en lutte tous ensemble, ce qui est la première condition de notre succès.

(V.O. Genève).

UCLAF (Romainville)

ROUSSEL RECUPERE

Habituellement, au conditionnement, nous partions le vendredi soir à 16 h. 30 ; cette fois-ci, parce qu'il y avait eu la fête du Travail, Roussel nous a fait travailler une heure de plus pour rattraper la production, qui n'était pas sortie.

Que la production ne soit pas sortie le 1er mai nous laisse totalement indifférent, par contre, il nous déplaît de récupérer heure supplémentaire sur heure supplémentaire... car, dans ce cas, où est la fête ?

Que Roussel ait le « droit » de nous forcer prouve assez que chaque conquête ouvrière ne signifie rien tant que les bourgeois peuvent, par des lois, récupérer toutes les conquêtes (récupérer dit bien justement reprendre).

Les congés payés sont récupérés par l'augmentation des heures dans l'année et des cadences ; les 40 heures sont récupérées par le biais des bas salaires de base qui nous obligent à faire des heures supplémentaires pour avoir un salaire normal ; les 1ers mai sont récupérés ; tout est récupéré par des lois bourgeoises. La preuve, c'est que nous faisons encore, à l'heure actuelle, en 1963, autant d'heures qu'avant la guerre, et pour un même salaire, tandis que la productivité s'est fortement accrue, grâce aux techniques dont nous ne profitons pas.

Nos conquêtes, nous devons donc les défendre sans arrêt en refusant ces récupérations légales comme les mineurs ont refusé la réquisiiton... en attendant que les lois ne soient plus bourgeoises.

UCLAF

FERMETURE ÉCLAIR

ET NOTRE AVIS ?

Nous apprenons qu'un accord portant sur l'allongement des congés payés vient d'être signé par les représentants patronaux et syndicaux de la métallurgie de la région.

Le dernier texte de cet accord signé des deux parties a été affiché ou présenté au personnel des différentes entreprises métallurgiques rouennaises. Nous pouvons nous étonner de ce que cela ne soit pas fait ici.

D'autre part, nous pouvons aussi être étonnés que l'avis du personnel ou au moins des syndiqués de chaque usine ne soit pas pris sérieusement, avant que les dirigeants signent un accord quel qu'il soit.

Peut-être que ceux-ci craignent que les ouvriers veuillent prouver leur détermination d'obtenir plus que des « amuse-gueules » et qu'ils se voient obligés à les organiser, les mener, à faire tout ce que leur poste de dirigeants les appelle à faire ?

F E

■

DELEGUE DE QUI ?

Durant le déroulement de ces derniers jours, pendant lesquels il fut question de l'augmentation de nos salaires, nous avons pu être surpris (si surprise il peut encore y avoir) en remarquant l'attitude de certains de nos représentants.

En particulier, pour nous, au Bâtiment 7, celle d'un « militant » (il paraît que c'en est un ?). Celui-ci juge plus utile et plus urgent, à son retour de réunion, de se précipiter dans le « bocal » de son chef de service, pour lui donner les dernières nouvelles et lui demander certainement son avis (ainsi qu'aux différents « spécimens » rassemblés dans le dit « bocal »), plutôt que de venir nous informer et voir avec nous toutes quelle décision il y a à prendre.

Nous saurons nous en souvenir et prouver que l'on ne trompe pas deux fois notre confiance.

PEUGEOT (Sochaux)

FAUCILLE, MARTEAU ET GOUPILLON

Le dernier article du « Lion Rouge » nous annonce des possibilités nouvelles. Et quelles possibilités ! Des relations avec l'Eglise.

En prêchant la coexistence pacifique avec le capitalisme et l'Eglise, le P.C. sème des illusions dans la classe ouvrière. « Paix aux hommes de bonne volonté », disent depuis longtemps les chrétiens (Jean XXIII n'a rien inventé).

« Si tu veux la Paix, prépare la Révolution », expliquait Lénine. Une preuve de plus que le P.C. a mis de l'eau (bénite) dans son vin rouge.

On attend toujours que le Pape dénonce l'exploitation capitaliste et le régime du dictateur Franco. Chaque fois que les travailleurs ont essayé de se libérer du joug capitaliste (de la Commune à la Révolution russe), ils ont trouvé devant eux les bourgeois, la junte militaire et... l'Eglise.

Le baratin de Jean XXIII ne doit pas nous illusionner. Il y a belle lurette que l'Eglise prône l'amour du prochain. Cela n'empêche pas certains bigots, membres de la Direction, de licencier des ouvriers, et de poursuivre nos camarades délégués qui passent en Cour d'Appel le 28 mai.

INFORMATION

La « Voix Ouvrière » est poursuivie pour l'article « justice de classe » diffusé le 3 janvier, dans lequel nous donnions notre opinion sur le jugement du 20 décembre autorisant le licenciement de 4 délégués. Une inculpation vient d'être prononcée par le juge d'instruction de Montbéliard. L'affaire se poursuit ; nous vous tiendrons au c[illegible]t

■

CURIEUSE CONCEPTION DE L'UNITE

La série des démissions (forcées) continue. Le permanent culturel nous quitte simplement parce que ses convictions politiques ne concordaient pas avec celles des staliniens de la Commission de gestion du Département social.

Au C.E. la C.G.T. est majoritaire ; il faut donc être communiste avant tout, obéir et la fermer. Avec de telles méthodes, ce n'est pas encore pour demain que le syndicat C.G.T. réunira les travailleurs de toutes tendances en son sein. Dans l'affaire, c'est la classe ouvrière qui est perdante : les postes de permanent culturel et de bibliothécaire viennent d'être supprimés par le patron.

CHANTAGE

Ne reculant devant rien pour éviter de trop grosses perturbations dans sa production la Direction, par l'intermédiaire de ses larbins (appointés ou bénévoles) nous faisait savoir, il y a deux semaines, qu'en cas de grève prolongée elle n'hésiterait pas à fermer l'usine.

La Direction pense peut-être ainsi nous intimider ?

Rappelons qu'en 36, lorsque les ouvriers occupaient les usines, ce genre de menaces se trouvait totalement annulé.

(VO FERMETURE ECLAIR)

Camarade ! Ce journal est le tien.

FAIS - LE CIRCULER !

DIFFUSE - LE !...

CHEZ LIP (Besançon)

BRAVO LES GARS !

Il est heureux que beaucoup d'entre nous aient le sens de la répartie : le patron allait récupérer par avance la 4ème semaine de congés en augmentant l'horaire quotidien de 10 minutes. En effet, 10 minutes par jour, cela fait 50 minutes par semaine, donc 50×48 semaines = 40 h. par an.

Dès l'application du nouvel horaire, le lundi 29, des camarades de la mécanique et de l'horlogerie ont quitté le travail à l'ancienne heure de sortie ; plusieurs ont récidivé le lendemain... et la note officielle, rétablissant en règle ce que les gars avaient su imposer en fait, est apparue sur les panneaux d'affichage.

Nous ne comprenons pas que les syndicats qui ont à leur programme le retour à la semaine de 40 heures, ne se soient pas manifestés, ne serait-ce que pour informer et inciter tout le monde à sortir à l'ancienne heure.

INSULTE AUX DELEGUES

Le Fred s'est permis d'insulter un délégué. Il l'a assimilé à un flic : dans une lettre personnelle, il lui a demandé de persuader ses camarades de pallier l'absentéisme qui entrave la production... et donc limite la prime.

Un délégué, c'est un travailleur mandaté par ses camarades auprès du patron et non le contraire.

L'absentéisme ? Inutile d'en chercher la raison dans les certificats de soi-disant complaisance des toubibs, dans la flemme des gars, etc... Perdre trois jours de salaire, toucher ensuite des demi-journées de salaire, ce n'est point tellement avantageux. Les cadences, l'horaire, la paie aux pièces, autant de causes imputables au patron, qui suffisent à expliquer notre fatigue.

A propos, où était notre infatigable patron, pendant la grève ?

(VO LIP)

ASSISTANCE PUBLIQUE

PAR OU COMMENCER ?

Nos organisations syndicales nous appellent à une grève de vingt-quatre heures pour vendredi 10 mai.

Ce mouvement sera on ne peut plus justifié. Malgré les discours de de Gaulle, nous sommes bien obligés de constater que notre maigre salaire s'amenuise de plus en plus par rapport au coût de la vie.

Mais ce mouvement risque de ressembler à ceux qui l'ont précédé, c'est-à-dire à un geste purement symbolique. Il ne nous est en effet pas possible de laisser les malades sans surveillance et, dans l'état actuel des effectifs de l'A.P., cela veut pratiquement dire que ce genre de grève est bidon, et l'administration le sait bien qui fait de notre dévouement professionnel sa meilleure arme contre nous.

D'ailleurs nous ne sommes pas les seuls dans ce cas, car pratiment dans tous les autres services publics, les mouvements de grève risquent de se heurter à l'hostilité du public, et la presse et la radio savent faire ce qu'il faut pour rendre ces mouvements impopulaires.

Mais, la récente grève des mineurs nous a aussi montré que ce n'était pas là un véritable obstacle, du moins à condition de savoir nous aussi nous adresser au public.

Toute la population s'est scandalisée en apprenant qu'un mineur de fond ne gagnait que 300 F par quinzaine. Mais qui sait combien gagne le personnle de l'A.P. ?

La seule chose que nous puissions effectivement faire, dès vendredi, c'est manifester notre mécontentement, et pas seulement devant le directeur du personnel, qui le connait bien mais qui s'en moque, mais aussi dans la rue.

La « coutume » veut qu'en pareille occasion, on envoie une délégation avenue Victoria. Mais pourquoi n'irions-nous pas tous ensemble vendredi soir « en délégation » ?

Soyons certains que cela ne suffira pas à faire céder l'administration et à nous procurer un niveau de vie décent, mais, si nous voulons demain engager une lutte sérieuse pour nos revendications, il nous sera indispensable d'avoir pour nous la sympathie du public.

C'est à lui que nous devrons nous adresser vendredi soir, si nous voulons que cette journée ait un sens.

(V.O. - Asistance Publique)

DESFOSSÉS
Issy-les-Moulineaux

LA QUESTION N'EST PAS REGLEE

Au montage offset, nous avons obtenu l'alignement de nos salaires sur ceux de l'imprimerie G. Lang, soit 6 F 80 de l'heure. Ceci après s'être abstenu pendant 6 mois de faire des heures supplémentaires. Par contre, au labo taille douce, nos camarades qui avaient posé une revendication portant sur 0 F 40 de l'heure se sont vu octroyer généreusement par la direction 0 F 15, la prime d'intéressement de la taille douce étant supprimée, 0 F 15 de l'heure ont été incorporés dans le salaire, ce qui revient à dire que nos camarades ne gagnent en définitive qu'une augmentation réelle de 0 F 15 ; il faut dire que cela a été obtenu sans entamer aucune lutte sérieuse.

Nous obtiendrons satisfaction en règle générale dans la mesure où nous serons prêts à engager une action sérieuse et à nous y tenir. Mais nous ne nous faisons pas d'illusions sur ce genre de procédure. Tant que nous nous opposerons à la direction, service par service, elle pourra à loisir manœuvrer suffisamment de façon à ne nous lâcher que des miettes, arbitrairement réparties. Quand il faudra s'attaquer à des revendications importantes telles qu'une augmentation de 1 F de l'heure pour tous (car en définitive si nous faisons des heures supplémentaires, c'est que nous avons besoin de cet argent) il faudra se battre tous ensemble et non en ordre dispersé comme nous le faisons actuellement.

A O I P
(Paris XIII)

A BRAS OUVERTS

Lorsque vous êtes embauché à l'A.O.I.P., il vous est gracieusement offert un livret d'accueil. Dans ce livret la Direction et le Conseil d'administration vous souhaitent la bienvenue. Elle ne leur coûte rien, bien au contraire, votre venue permettra un accroissement des profits par l'exploitation que vous subirez.

On vous demande « d'avoir l'esprit coopératif, de faire abandon de vos conceptions philosophiques et de placer l'A.O.I.P. au-dessus de tout ». Le ridicule ne tue plus. Ce que les ouvriers placent au-dessus de tout, ce sont tout d'abord leurs conditions de vie et de travail, et malgré tout le laïus contenu dans le livret d'accueil, notre salaire n'est guère plus élevé à l'A.O.I.P. que dans les autres entreprises.

Si les travailleurs faisaient, eux, un livret d'accueil, il contiendrait en substance : Ici vous serez exploités comme partout ailleurs. Si l'on vous demande un bon esprit coopératif, c'est pour mieux faire passer la pilule des dix heures de travail journalier.

Si par ce livret d'accueil la Direction espère nous endormir avec le soporifique de la collaboration des classes nommée ici « esprit coopératif », elle se trompe. (V.O. - A.O.I.P.)

S. N. C. F.
(Région parisienne)

LES ORDURES NE SONT PAS TOUJOURS CELLES QUE L'ON PENSE

M. le Chef de Gare de Chapelle-Triage, à l'image de l'adjudant de la Compagnie a fait une tournée du côté des wagons-célibataires.

Ayant noté un certain laisser-aller, il a fait nettoyer les « abords ».

Il nous menace à nouveau de sanctions en cas de récidive dès que nous aurons des poubelles.

Que l'on nous donne des poubelles, cela est bel et bien bon mais si M. le Chef de Gare vivait ne serait-ce que quelques jours dans nos « W.C. » (les biens nommés) gageons qu'il ne tarderait pas à s'apercevoir que ce qui nous manque ce ne sont pas seulement des poubelles mais les conditions les plus élémentaires d'hygiène et de dignité.

Au travail dans de bonnes conditions doivent s'ajouter des conditions d'hygiène et de salubrité pour nos logements. Ce ne sont pas les gars qui doivent subir des reproches. C'est à la S.N.C.F. de nous fournir de telles conditions de travail et de logement.

Quand au Chef de Gare qu'il apprenne à maîtriser ses démangeaisons car nous pourrions à son intention organiser une petite visite guidée dans des conditions peut-être moins salubres pour lui.

(V.O. - Cheminot)

AIR FRANCE
(Orly Nord)

LE TRAVAIL DE NUIT, NUIT !

Depuis déjà quelques temps, à la GV, on fait travailler les gars de nuit, à la chaîne Boeing. Ce ne fut pas sans mal que la Direction put imposer ce nouvel horaire, mais il y a des gars toujours pressés de se faire exploiter pour quelques centimes.

Cette même direction de la G.V. se propose maintenant de faire des équipes de nuit pour les chaînes « Caravelle ». Ici aussi elle a des difficultés.

Nous faisons un travail d'entretien étalé sur plusieurs jours pour un même avion, ce ne sont donc pas des cas d'urgence.

En nous faisant travailler de nuit la Direction gagnerait quelques journées pour remettre en service un avion immobilisé. Et si elle manque d'avions ce n'est pas à nous travailleurs, d'en faire les frais. Pour cela nous leur indiquons une bonne adresse : Sud-Aviation, qui ne demandera pas mieux que de fournir des Caravelles.

Quant à nous, les nuits, c'est au lit que nous voulons les passer et ce ne sera pas pour quelques centimes d'augmentation que nous irons satisfaire les intérêts de la Direction. Car ces quelques centimes ne nous rendrons pas les heures de sommeil perdues, pas plus qu'elles ne suffiront à payer les notes du médecin lorsque notre organisme en sera détraqué.

A BAS LE TRAVAIL DE NUIT !

(V.O. - Air France)

RHONE - POULENC
Vitry-sur-Seine

APRES LES ELECTIONS

Les résultats du dernier vote pour l'élection des délégués du personnel n'ont apporté aucune surprise ; le siège perdu par la C.G.T. dans le collège ouvrier ne dépendant, depuis plusieurs années, que de quelques voix seulement.

Il faut noter quand même un recul significatif du « syndicat indépendant » (C.F.T. en ce moment), dans le collège employés particulièrement ; il est d'ailleurs remarquable que les deux syndicats qui, dans l'usine, se partagent à des degrés divers, la confiance de la direction (C.F.T. et F.O.) ne représentent que le cinquième des travailleurs des collèges ouvriers et employés.

Quel va être maintenant le rôle de nos délégués ? Ils pourront faire augmenter ou reclasser X ou Y, ils obtiendront des améliorations de détail, après de longues discussions avec le directeur administratif ou le chef du personnel mais les revendications importantes, tel le retour aux 40 h. sans diminution de salaire, nous ne les arracherons que par des luttes proportionnées à nos buts.

Dans ces luttes l'action des délégués est insuffisante ; ce sera alors à tous les travailleurs, par leur action, d'imposer leur volonté. Il faudra pousser, porter en avant les centrales syndicales, alourdies par leurs appareils bureaucratiques. Et si nous ne voulons pas voir des situations aussi lamentables que la reprise du travail dans les mines, le mois dernier, nous devrons tous participer à l'organisation de la lutte par des comités élus pour cette lutte, et qui empêcheront toutes tractations qui lèseraient les travailleurs.

Alors camarades, s'il est bon d'éliminer les larbins de la direction des postes de délégués, il ne faut pas penser que les syndicats peuvent tout. C'est nous, par notre action, par notre pression, qui sommes la force principale. Nous devons en avoir conscience et le manifester à l'occasion.

(V.O. Rhône Poulenc).

CRÉDIT LYONNAIS
(Paris)

LE TEMPS DES CAROTTES...

La colère que nous avons exprimée par une heure de débrayage et une manifestation de 3.000 personnes dans le hall, a forcé les banquiers à donner pour le Centenaire un peu plus qu'ils n'avaient prévu. Preuve, s'il en était besoin, que l'action est payante.

Pourtant cette colère, nous aurions pu l'employer à réclamer, non pas une prime, mais une véritable augmentation de salaire. Les primes ne seront jamais une solution à nos difficultés.

Depuis plusieurs mois, au lieu de nous battre pour nos salaires, nous avons attendu que la direction veuille bien nous communiquer enfin le montant de cette fameuse prime. Les patrons savaient bien qu'ils nous tendaient à bout de bras la carotte qui nous ferait tenir sages. Et nous avons marché, nous l'avons déjà virtuellement dépensée. Le mois prochain, nous nous retrouverons devant les mêmes problèmes. Mais la direction nous fera espérer une « prime d'augmentation de capital » et ainsi de suite. Seulement pour faire passer notre déception et pour fêter notre exploitation centenaire, on nous propose de beaux galas, de bons repas et de grandes vedettes.

En tout cas, un bon nombre d'entre nous aura à cœur de montrer que nous n'avons pas l'intention de voir l'argent que nous faisons gagner à nos patrons s'en aller en festivités et n'assistera pas à ce genre de mascarades, même si Jacques Brel vient chanter pour nous.

(V.O. - Crédit Lyonnais)

C. A. F.
(Rue Viala, Paris-XV)

PARLOTTE OU ACTION

6 à 700 personnes venant du Centre et des différentes Caisses ont assisté à la manifestation devant la commission paritaire. Celle-ci devait examiner la proposition des syndicats (C.G.T., F.O.) concernant l'attribution d'une prime unique de 80 F. pour tous.

La F.N.O.S.S. a refusé les 80 F. uniformes mais (et les « Reynaud des sous » des manifestants devant la porte, y étaient pour quelque chose) elle finit par admettre le principe d'un minimum de 50 F. sur les 7 % d'augmentation qu'elle décidait d'accorder.

D'autre part, nous avons obtenu :

— Les 4 semaines de congés dès la première année de présence ;

— la suppression des abattements de zone ;

— l'intégration de la prime de vacances au salaire.

Mais les satisfactions accordées par la F.N.O.S.S. sont loin de ce qu'il nous faut. Les 50 F. d'augmentation sur les bas salaires sont loin de faire le compte, pour ceux qui, même avec ça ne gagneront que 540 F. Où est là l'augmentation substantielle des salaires ? (Sans parler de la réduction des horaires sur laquelle on a l'air de passer l'éponge).

Malgré les résultats minces par rapport à nos besoins, la manifestation de lundi avait quelque chose de positif. C'est que nombre de nos camarades ont compris les limites de ce qu'on peut obtenir par des parlottes.

Et beaucoup de ceux qui sont venus, déclaraient qu'ils étaient prêts à refaire la manifestation et le débrayage devant le Ministère du Travail, s'il le fallait.

Certes le pourcentage des employés restant au travail ou qui, ayant débrayé, ne sont pas venus avec nous, était encore très grand. Mais preuve est donnée, que si les syndicats se décidaient pour une véritable action, ce n'est pas le personnel qui manquerait à l'appel

(V.O. C.A.F.).

SNECMA
(Paris - 13e)

LEUR UNITE

Un tract commun CGT-CFTC-FO nous appelle à nous unir dans l'action... pour « améliorer l'accord d'entreprise SNECMA, un des plus pauvres de la Région parisienne ».

Une phrase qui est tout un programme.

En 1936, les travailleurs avaient arraché à un patronat apeuré, des conventions collectives garantissant à tous les travailleurs d'une branche d'industrie un salaire légal calculé pratiquement sur les salaires les plus élevés de la catégorie. Les grosses entreprises donnaient le pas, les autres étaient obligées de s'aligner.

De nos jours, la politique du patronat et celle des syndicats qui, pendant des années, ont poussé à l'obtention et à l'augmentation des primes à la production, ont contribué à ruiner ces conventions collectives, à déconsidérer les catégories entérinées, à en faire de simples appendices du SMIG.

Afin de briser le front des ouvriers, la bourgeoisie a essayé dans les grands moments de luttes ouvrières (1953 : grève des fonctionnaires ; 1955 : grèves de Nantes et St-Nazaire) de conclure localement des accords d'entreprises liant la distribution de quelques miettes en matière de salaires ou de congés, à une paix sociale contresignée par les syndicats. Ces chiffons de papier pouvaient être dénoncés du jour au lendemain par le patronat (on l'a vu chez Peugeot en 1962 ; chez Neyrpic en 1963) les syndicats, eux, les ont toujours respectés.

En acceptant d'émietter la lutte des classes en liant les avantages acquis par les travailleurs à l'entreprise, les syndicats s'enferment d'eux-mêmes dans le piège tendu par le patronat. En nous proposant de lutter pour l'amélioration de l'accord SNECMA, après avoir laissé passer sans combat la grève des mineurs, les syndicats se moquent de nous.

Qu'ils signent l'accord d'entreprise, nous n'en avons cure ! ils se lient les mains, mais ils ne lient pas les nôtres. Sachons qu'aujourd'hui plus que jamais, le retour aux 40 heures et l'augmentation générale des salaires **ne dépendent que de nous.**

(V.O. - SNECMA)

C S F (Issy-les-Moulineaux)

DE L'AIR

« La France réunit pour nous tous les attraits : l'été il y fait chaud, l'hiver il y fait frais... (Ubu-Roi).

Parodiant Ubu, nous pourrions en dire autant de la C.S.F. Lundi et mardi dernier on étouffait au câblage et à la mécanique UG. Non pas tellement à cause de la chaleur extérieure qu'à cause de l'inexistance ou de l'insuffisance du système de ventilation dans ces ateliers.

Gageons que si le problème se posait dans un bureau directorial il serait vite résolu.

...CAR ILS SAVENT CE QU'ILS FONT

Le Comité Central d'Entreprise s'est réuni dernièrement. Les différents syndicats y sont venus avec des cahiers de revendications gros comme ça. Certains, comme la C.F.T.C., avec la conviction toute chrétienne que la direction, comprenant nos difficultés, ne pouvait nous refuser la satisfaction de nos revendications, se proposant même de l'aider dans la mesure « où la direction admet que le temps du patronat de droit divin ou de technocratie patronale est révolu, et elle tient compte de l'existence des syndicats dans l'entreprise, pour les problèmes d'organisation et d'orientation de l'entreprise ». (Tract C.F.T.C.).

Il apparaît par ce texte que le but de la C.F.T.C. serait, si possible, et quand les patrons le voudront bien, de s'associer à eux pour nous faire suer le burnous. C'est l'expression avouée d'une politique de collaboration de classes dont elle ne se cache d'ailleurs pas, puisque dans ses statuts elle ne reconnait pas la réalité de la lutte de classes.

Quant à nous, nous pensons que seule la lutte de la classe ouvrière peut permettre d'atteindre le seul but qui en vaille la peine, c'est-à-dire l'affranchissement du prolétariat.

(V.O. C.S.F.).

THOMSON
(Gennevilliers)

UN METIER LUCRATIF

Depuis quelques mois un gardien a été placé en bas de l'escalier de G2. Il est tout seul et semble s'ennuyer devant son téléphone. Enfin on ne savait pas trop ce qu'il faisait jusqu'à présent.

Depuis nous l'avons regardé faire : sa présence n'est utile que pour empêcher les femmes de ménage de chez Hymor et les manœuvres de l'entretien de prendre l'ascenseur. Ils doivent prendre le monte-charge comme les marchandises.

Ces travailleurs ont les mêmes droits que nous, que nous soyons câbleurs, agents techniques ou agents de la Direction, nous avons tous le droit d'utiliser les moyens normaux pour nous rendre sur les lieux de travail.

Directeur-Gérant : M. SCHRŒDT
IMPRIMERIE PARISIENNE
WILSON - PROUDHON
86, avenue du Président-Wilson, 86
La Plaine-St-Denis (Seine)

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués